



Compte-rendu de l'audioconférence du 6 novembre 2020

Première partie

Le vendredi 6 novembre à 14h30, la DRFIP de Paris a organisé une audio-conférence avec les organisations syndicales.

En préambule à la discussion, les 3 organisations syndicales parisiennes Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO-DGFIP Paris ont lu un propos liminaire qui posait une série de questions :

1) les demandes d'audience formulées par les collègues de Geoffroy Saint Hilaire et du CGR (Pensions).
La réponse du directeur : *« j'attends des infos RH de la DG, sous 15 jours on aura des infos RH pour les CGR. Le sujet est parfaitement maîtrisé, je ferai une info dès que j'aurai des infos RH. Je ne rencontrerai pas les agents en présentiel, je vais proposer un contact audio pour les agents des CGR et un contact audio pour les agents du 5ème arrondissement, en fonction des contraintes du calendrier ».*

Ainsi le directeur refuse de recevoir des agents en audience alors que tous les services et tous les accueils sont ouverts, les agents peuvent venir en présentiel pour le boulot mais pas quand ils demandent une audience !

2) une demande que les messages clairs soient adressés directement aux agents et pas seulement aux chefs de service.

La réponse : les messages seront adressés à tous les agents et aux chefs de service.

3) Le télétravail :

Le directeur a déclaré qu'il manque aujourd'hui une synthèse sur 3 points :

- l'extension de la durée de 3 à 5 jours,
- le télétravail repose sur le volontariat et non sur l'obligation,
- et les agents vulnérables ont une priorité à 5 jours,

Le directeur s'est engagé à écrire à tout le monde pour clarifier ce sujet.

4) Nous avons demandé que le ménage soit réellement fait et que le ménage renforcé soit rétabli.

La réponse : *« nous avons changé de prestataire, la semaine dernière nous avons demandé quelles prestations-ménage seront fournies et à quel prix ».*

5) La banalisation de la journée de travail.

Réponse : *« la banalisation c'est non, on a assez de l'aménagement des horaires, c'est la position de la DG qui a été rappelée ».*

6) L'attestation de déplacement pour les militants syndicaux.

Après avoir marqué son étonnement *« Mais pour quoi faire ?! Les HMI, les tournées de service ne peuvent se tenir ! »*

Les OS ont contesté : les missions sont pleinement exercées, mais les activités syndicales seraient suspendues ? Les organisations syndicales continuent à exercer leurs mandats.

Finalement le directeur a dit qu'il donnerait l'attestation pour l'exercice du droit syndical.

Sur la démétropolisation, le directeur continue de dire qu'il n'a pas d'infos !

Les chiffres :

Les agents en présentiel = 2908 au 5 novembre

Les agents en télétravail = 635 au 5 novembre

Les cas COVID-19 = 18 le 5 novembre et 29 le 6 novembre ! 11 cas supplémentaires, tous situés à Saint-Sulpice

Les cas CONTACT = 89 au 5 novembre et 55 le 6 novembre

On s'interroge sur l'évolution de ces chiffres : les cas Covid augmentent et les cas contact diminuent ! La logique voudrait que l'évolution soit parallèle, même si des cas contact déclarés négatifs reprennent le travail.

Nous pensons que le protocole est en cause car il fait reposer sur l'agent malade ou en suspicion de covid la détermination des cas contact. La direction se défause sur l'agent et se dispense de prendre ses responsabilités en terme de protection des agents, comme la fermeture préventive de services, de sites...

Vigiles :

Le directeur a annoncé qu'il y aura des vigiles partout lundi matin, y compris pour les SDE St Lazare et St Hyacinthe.

Il y aura un plan renforcé pour Boucry.